



Syndicat INTER 87 FSU
SECTION VILLE DE LIMOGES

4, place des Jacobins 87000 Limoges

Tel : 05.55.45.63.37

Email : inter87.fsu@gmail.com

Limoges, le 24 avril 2019

Objet : préavis de grève

Monsieur le Maire,

INTER 87

Nous avons l'honneur de déposer un préavis de grève pour une durée limitée strictement à 24 heures, à savoir du jeudi 9 mai 2019 au matin à leur prise de fonctions, au jeudi 9 mai 2019 à la fin de leur journée de travail pour les personnels de la ville de Limoges, du CCAS, de la Caisse des Écoles censés travailler ce jour-là.

Cet appel à la grève est le relais national du SNUTER FSU et est motivé par la volonté du gouvernement de modifier en profondeur l'architecture de la Fonction Publique et de supprimer à terme le Statut des fonctionnaires.

C'est ainsi que le rapport DUSSOPT sur le projet de loi ne donne plus de droit de regard des représentants des personnels élus en CAP sur les actes de gestion des Agents (mutations, promotions, etc.).

De même, la remise en cause des prérogatives et des moyens de fonctionner des CHSCT par la fusion de ces derniers avec les Comités Techniques conduira à restreindre la possibilité d'interventions des élus du personnel en matière d'amélioration des conditions de travail, en leur retirant de plus les contrôles des employeurs public et des chefs de services en matière de sécurité et de santé au travail.

Le projet de loi prévoit en outre de mettre fin aux régimes dérogatoires mis en place dans les collectivités territoriales et leurs établissements publics à partir de 2021 pour le bloc communal dans le cadre de l'harmonisation du temps de travail, ce qui serait sur notre Ville, un nouveau recul pour les personnels municipaux.

D'autres raisons, (ruptures conventionnelles, détachement d'office des fonctionnaires vers des structures privées, généralisation des conditions de recrutement sur des postes permanents par des contractuels ...) accompagnant ainsi le vaste plan de suppression de 120 000 emplois d'ici 2022, et les dernières mesures annoncées par le Président de la République ne font que conforter la position de la FSU à défendre toute la Fonction Publique.

Inter87 FSU dépose donc contre ce projet un préavis de grève pour tout le personnel communal.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

le co- secrétaire départemental

Pascal FILLEUL